



OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille

**Aux entreprises apparentées
au secteur concerné**

N. réf. MD/JDC/EJN

Genève, le 28 janvier 2011

Concerne : Usages professionnels, personnel d'exploitation du **GROS ŒUVRE** à Genève
(**maçonnerie, taille de pierre, exploitation de carrières et gravières**)

Madame, Monsieur,

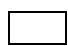
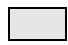


Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2011-2012)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

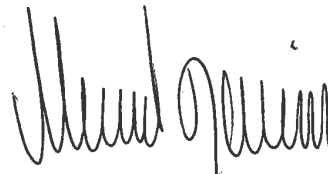
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15

-  5 jours ouvrables payés comme vacances
(27 décembre 2011 et 03, 04, 05, 06 janvier 2012 *)
-  3 jours fériés
(25, 31 décembre 2011 + 1^{er} janvier 2012)
-  2 jours compensés
(28, 29 décembre 2011)
-  3 jours fériés compensés
(26, 30 décembre 2011, 2 janvier 2012)

* Les jours de vacances fixés sur l'exercice 2012 (du 3 au 6 janvier 2012) sont relatifs au droit acquis en 2011. Ils ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries.

Le travail s'arrêtera le **vendredi 23 décembre 2011 à 17 heures** et reprendra le **lundi 9 janvier 2012 à 8 heures**.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :

http://www.geneve.ch/ocirt/relation_travail/attestation.asp